

Enfants suivis par le médico-social et la protection de l'enfance : mieux les comprendre pour mieux les accompagner

Durée : 2 jour(s) (14,00 heures)

OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION :

Cette formation a pour objectif d'apporter des éléments théoriques et des éléments de réponse communs aux professionnels des deux secteurs en s'appuyant sur des situations connues par les deux parties.

La formation proposée vise ainsi à :

- Apporter des éléments de connaissance théorique et de réflexion sur les conditions d'émergence de situations « défi ».
- Proposer des modalités de réponse pour des jeunes « à difficultés multiples », ayant la spécificité d'être en situation de handicap et pris en charge par la protection de l'enfance.
- Favoriser une acculturation entre les expertises propres au champ de la protection de l'enfance, et celles propres au secteur médico-social.
- Contribuer à une meilleure articulation des ressources territorialisées pour mieux répondre aux besoins des jeunes concernés, et prévenir les ruptures de parcours.

PUBLIC :

Professionnels des structures du secteur social et médico-social

PREREQUIS :

Travailler auprès d'enfants doublement vulnérables

CONTEXTE :

Les enfants, adolescents et jeunes adultes relevant à la fois du champ de la protection de l'enfance et de l'action médico-sociale sont désignés sous une multitude d'expressions : « enfants invisibles », « enfants qui présentent des situations très hétérogènes », « enfants doublement vulnérables », « incasables » ... Cette oscillation dans la manière de nommer les mineurs et jeunes majeurs aux problématiques multiples est en soi un indicateur de la difficulté à cerner leurs besoins et à proposer des réponses adaptées, cohérentes et durables.

En 2015, sous la double direction de Jacques TOUBON et de Geneviève AVENARD, un rapport du Défenseur des Droits, consacré aux « Droits pour des enfants invisibles », a évoqué combien la « fragilisation extrême de ces enfants et de leur famille, les exposait au déni de leurs droits ». En 2018, c'est le CESE (Conseil Economique, Social et Environnemental) sous la plume d'Antoine DULIN qui a porté des recommandations pour limiter les risques de ruptures dans les parcours.

La HAS, de son côté, a également publié des recommandations de bonnes pratiques utiles à l'accompagnement de ce public en situation de grande vulnérabilité et qui représente 25 à 30 % des enfants pris en charge en protection de l'enfance. Ces recommandations incitent à mettre en place des outils de communication et des dispositifs communs, mais aussi un renforcement du repérage précoce et de la sensibilisation des différents acteurs pour favoriser le partage d'information.

S'inscrivant dans cette réflexion primordiale et les objectifs qu'elle a mis à jour, la formation vise à encourager et questionner la mise en œuvre d'une coopération intersectorielle qui permette une prise en charge structurante, à même de mettre le projet de vie du jeune au cœur des réflexions et des accompagnements.

PROGRAMME :

Jour n°1 : Vers une meilleure compréhension de la double vulnérabilité

- De quoi parle-t-on ? Recueil des perceptions des stagiaires afin de préciser collectivement les situations ciblées lors de cette formation.
 - Quelles sont les difficultés des jeunes concernés ?
 - Comment gérer ces situations ? Identifier les capacités et les limites de l'organisation dans la gestion de ces comportements, de la prévention à la gestion de la crise et de l'après-crise
 - Vers la prise en compte d'une « clinique de la maltraitance » ?
- Définition des comportements défi
 - Les situations de violences
 - La question de la participation sociale



- Définition des psychotraumatismes et troubles associés
 - Stress posttraumatique, syndromes (reviviscence, évitement, hyperactivité neuro-végétative, dissociation) et altérations
 - Troubles psychiques associés (humeur, anxiété, conduites...) : signes d'alerte et conséquences possibles
- Les postures de l'accompagnant

Objectifs pédagogiques du Jour 1 :

- Différencier les principaux éléments théoriques et conceptuels en lien avec le sujet des comportements-problèmes.
- Illustrer le « modèle écologique »
- Distinguer l'ensemble des facteurs : personnels, liés à l'environnement social, liés à l'organisation et au milieu de vie ou liés à l'environnement politique et économique.

Jour n°2 : Outils et analyse de situation

- Réveil pédagogique
- Apports théoriques à partir des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS-ANESM.
 - Identifier, observer et analyser les comportements
 - Procurer une sécurité
 - Mettre en œuvre une prévention et une intervention ciblée
 - Traiter ce type de situations
- Présentation d'outils d'analyse globale de la situation de l'enfant : environnement, risques, parcours, douleur
 - Arbre des causes
 - Analyse fonctionnelle à partir du modèle écologique
 - Construction de grilles biographiques
 - Grilles d'évaluation de la douleur
 - La cible de Sluzky
- Travail de réflexion : comment s'organisent, dans les trois temps de la prévention les réponses en interne ?

Objectifs pédagogiques du Jour 2 :

- S'approprier les contenus des RBPP
- Utiliser les différentes compétences et les différents outils pour prévenir les comportements-défi et que la probabilité de survenue soit minimisée
- Distinguer les moyens nécessaires à mobiliser pour analyser les situations de comportements-problèmes et éviter qu'elles ne s'aggravent.
- Expliciter la phase de l'accueil et la construction du projet d'accompagnement personnalisé
- Concevoir les futures actions à mettre en œuvre au sein de son établissement ou service

MODALITES PEDAGOGIQUES :

La formation propose des apports théoriques effectués en grand groupe, et des travaux pratiques réalisés en petits groupes. La méthode pédagogique d'intervention s'appuie ainsi notamment sur des méthodes d'animation de groupe, des exposés théoriques et méthodologiques formels, des études de situations, des temps d'analyse collective. Si besoin les professionnels stagiaires pourront s'appuyer sur des vidéos (à réaliser sur volontariat en intersession, avec accord des représentants légaux)

MODALITES D'EVALUATION :

- Jeu sérieux permettant d'identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation
- Questionnaire individuel en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

MODALITES D'INSCRIPTION :

Modalités d'inscription :

Inscription en ligne obligatoire.

Coût de la formation :

Contributeur : 310 €/participant

Non contributeur : 410 €/participant

Aucun paiement n'est demandé à l'inscription. Le règlement se fera à l'issue de la formation (ou en fin de trimestre pour les formations longues), par virement bancaire ou par chèque.

Si le nombre d'inscrits est insuffisant, le CREAI pourra proposer une autre date sur un autre lieu, voire annuler la formation au plus tard 10 jours avant la date de la session.

Les formations inter sont organisées dans nos locaux à Châlons-en-Champagne (51), Vandoeuvre-lès-Nancy (54) ou Sélestat (67)

Horaires : 9h-12h30 et 13h30-17h

COÛT DES FORMATIONS INTRA :

Contributeurs au CREAI : 1160€ par jour

Non-contributeurs au CREAI : 1450€ par jour

(pour un groupe de 15 personnes maximum)

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

Contact Formations INTRA : ☎ 03.26.68.35.71 ▪ ✉ accueil@creai-grand-est.fr

Contact Formations INTER : ☎ 03.83.37.90.81 ▪ ✉ comm@creai-grand-est.fr

CREAI Grand Est ▪ Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

Siège : 5 rue de la Charrière – Cité Administrative Tirlet – Bât. 3 – 51036 Châlons-en-Champagne Cedex

Antenne Lorraine : 1 rue du Vivarais 54500 Vandoeuvre-lès-Nancy

Antenne Alsace : 5 avenue de la Gare – Centre d'Affaires le 1840 – 67600 Sélestat

Déclaration d'activité enregistré sous le n° 215100010-51